

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, lundi 14 décembre 2020 à 18 h 30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14)	Dominique Chaudey, Jean Luc Pairis, Jérôme Hervé, Aline Richard, Marylène Gimeno Patricia Alexanian, Christophe Schoenfelder, Ghislain Chouet, Fabienne Drezet, Jérôme Mourot, Josette Richard, Jérôme Pernot, Mélanie Pointurier
Absents excusés (1)	Bruno Jamet (Procuration à Dominique Chaudey)
Secrétaire de séance	Jérôme Pernot

Le 14 décembre 2020 à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique CHAUDEY, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40 sous la présidence de Monsieur le Maire. Émargement de la feuille de présence.

Ordre du jour

- Décision des restes à réaliser budget 2020.
- Décision modificative concernant la rue de Luze.
- Questions diverses.

1 / Approbation du CR du CM de 27/11/2020

Le maire demande d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil municipal.

Adoption à l'unanimité.

2 / Délibération des restes à réaliser budget 2020

Sommes à inscrire en reste à réaliser (= crédit de report) :

L'ajout des sujets en reste à réaliser est à voter et à envoyer avant le 31/12 (fait)

Détail des sommes présent en compte :

	Communal (TTC)	Assainissement (TTC)
STPI	97 740€ (signé) 19 103,28€ (signé)	19 468€ (signé)
EVI	701,03€ (signé)	576,97€ (signé)
DGD	724,07€ (signé)	595,93€ (signé)
21534 réseaux d'électrification : SIED	261 000€ (électrification rue de Luze)	
2031 frais d'études	4000€ (pour étude pôle sociaux éducative scolaire)	
2151 réseaux de voirie	80 000€ (reliquat)	

Approbation unanime

3 / Délibération - Décision modificative concernant la rue de Luze

Régularisation à effectuer au budget :

- Dépense investissement communal : compte 2156 => ajouter 2760€
- Recette investissement communal : compte 2031 => enlever 2760€

Approbation unanime

4 / Délibération pour les subventions aux associations

Sommes attribuées par la commune :

- 200€ pour les festiv' du mont vaudois
- 200€ pour culture et loisirs
- 150€ pour club du mont Vaudois
- 30€ pour souvenir Français

Rmq : l'activité 2020 des associations ayant été très réduites, les subventions ont été logiquement revues à la baisse par rapport aux années précédentes.

Approbation unanime

Remarque concernant le vote :

- Patricia Alexanian et Josette Richard n'ont pas participé au vote concernant la subvention pour culture et loisir.
- Aline Richard et Jérôme Pernot n'ont pas participé au vote concernant la subvention pour les festiv du mont vaudois.

5 / Délibération vente terrain communal

Madame Alizon souhaite acquérir la parcelle « triangulaire » de 109 m² à 50€/m² située dans l'embranchement entre rue de Luze et rue de Chagey.

Délibération pour autoriser Mr le Maire à traiter la vente avec Mme Alison.

Approbation unanime

6 / Délibération sur autorisation pour recours en justice concernant un permis de construire

La commune est assignée par recours devant le tribunal administratif de Besançon contre un permis de construire délivré dans le village.

Délibération pour autoriser Mr le Maire, Dominique Chaudey, à représenter la commune et traiter le sujet devant le tribunal administratif et défendre les intérêts de la commune.

L'ensemble du conseil municipal soutient et appuie Mr le Maire dans cette démarche de défense des droits de la commune.

Approbation unanime

7 / Questions Diverses :

Informations école :

- problème de bus : le transport des élèves de Mandrevillars à Echenans se fait sans accompagnateur (car un seul « grand de CE1 » est présent dans le bus cette année). Les enfants ne respectent pas les règles de sécurité durant ce court trajet

=> Sujet à traiter avec la commune de Mandrevillars afin de trouver une solution.

- projet de réalisation de panneaux « bonhomme en bois » pour mettre le long de la route pour désigner la « zone école » et inciter les automobilistes à ralentir.

=> Si la commune fournit des silhouettes d'enfants en bois, les Francas proposent de réaliser une activité peinture de ces silhouettes avec les enfants (en veillant évidemment au respect des consignes de sécurité).

Remplacement de l'ATSEM par Mme Marchal :

Arrêt pour congés de maternité le 4/01/2021 => Mme Marchal a réalisé 2 journées d'essais qui se sont très bien déroulées. L'ensemble du corps enseignant a été très satisfait de Mme Marchal durant ces 2 jours.

Mme Marchal occupera le poste jusqu'en juin 2021.

Pôle éducatif, la première ébauche de pôle périscolaire/ pôle éducative/salle polyvalente a été présentée à l'inspection de l'académie=> le but étant de valider ou modifier les propositions faites par l'architecte et la commune.

A noter que la Communauté de Commune d'Héricourt est aussi sollicitée pour faire leurs remarques sur le projet.

L'inspection de l'académie demande que certains éléments, principalement concernant les surface doivent soient réétudiés et représentés.

Traffic rue de Luze, ajout d'un panneau « interdit de tourner à gauche » pour 70€ht à l'entrée de la rue de la Chenevie pour garantir le sens unique.

Un panneau d'affichage par LED est accroché au mur de la mairie pour afficher des informations concernant la commune, il sera mis en fonctionnement prochainement.

Recette de bois : les ventes réalisées sur 2020 n'ont permis qu'un gain de 3279€.

Pompe de refoulement côté stade : besoin d'étudier l'achat d'une seconde pompe.

Nos pompes ont été usées rapidement à cause du sable présent avant la mise en place d'un dégrilleur et de la fosse de décantation.

Si l'unique pompe venait à être hors d'état de fonctionner, nous serions dans l'obligation des débloquent un budget en urgence et aurions besoin de 4 semaines au minimum pour approvisionner une nouvelle pompe, d'où la proposition d'équiper le dispositif d'une seconde pompe.

⇒ A étudier en 2021

Josette Richard se propose pour réaliser l'ensemble des différents affichages sur les panneaux municipaux. Un grand merci à Josette 😊.

Défibrillateur : regroupement de commande avec d'autres communes de la CCPH en cours pour acheter un défibrillateur au meilleur prix.

Levée de séance 20h40